

CA11 08 0049

Séance générale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 1er février 2011, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele
Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire substitut.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA11 08 0050

Soumis l'ordre du jour de la séance générale du 1er février 2011.

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance générale du 1er février 2011.

ADOPTÉ.

CA11 08 0051

Soumis procès-verbaux de la séance générale du 11 janvier 2011 et de la séance spéciale du 24 janvier 2011 du Conseil d'arrondissement.

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter tel que soumis les procès-verbaux de la séance générale du 11 janvier 2011 et de la séance spéciale du 24 janvier 2011 du Conseil d'arrondissement.

ADOPTÉ.

CA11 08 0052

Première période de questions du public, à 19 h 33

Aucune question n'a été posée.

CA11 08 0053

Soumis sommaire décisionnel numéro 1114430002 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de construction de la Bibliothèque du Boisé.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

Le 2 février 2011

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la Direction des services administratifs, pour le compte de la Division des projets nouvelle bibliothèque et complexe sportif de la Direction d'arrondissement, à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de construction de la Bibliothèque du Boisé.

ADOPTÉ.

CA11 08 0054

Soumis sommaire décisionnel numéro 1114430001 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour la retenue des services professionnels d'un laboratoire pour le contrôle qualitatif des travaux de construction de la Bibliothèque du Boisé.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la Direction des services administratifs, pour le compte de la Division des projets nouvelle bibliothèque et complexe sportif de la Direction d'arrondissement, à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour la retenue des services professionnels d'un laboratoire pour le contrôle qualitatif des travaux de construction de la Bibliothèque du Boisé.

ADOPTÉ.

CA11 08 0055

Soumis sommaire décisionnel numéro 1113679001 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour la fourniture de mélanges bitumineux et le recyclage de mélanges bitumineux et de béton.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la Direction des services administratifs, pour le compte de la Division de la voirie de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour la fourniture de mélanges bitumineux et le recyclage de mélanges bitumineux et de béton.

ADOPTÉ.

CA11 08 0056

Soumis sommaire décisionnel numéro 1113889001 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la location saisonnière de véhicules.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs à procéder à un appel d'offres sur invitation;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la Direction des services administratifs, pour le compte de la Division de la mécanique, des bâtiments et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la location saisonnière de véhicules.

ADOPTÉ.

Le 2 février 2011

CA11 08 0057

Soumis sommaire décisionnel numéro 1113231002 relatif à la publication des avis d'appels d'offres pour l'année 2011.

ATTENDU que la publication dans le journal La Presse cible de façon adéquate les fournisseurs potentiels de l'arrondissement;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser une commande ouverte de 30 000 \$ en faveur de La Presse pour la publication des avis d'appels d'offres pour l'année 2011.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1113231002 : 28 683,34 \$) :

2430 0010000 304744 01401 53801 000000

ADOPTÉ.

CA11 08 0058

Soumis sommaire décisionnel numéro 1113231005 relatif à l'impression des publications pour l'année 2011.

ATTENDU que le Centre d'impression numérique de la Ville négocie des contrats cadre avec des imprimeurs externes permettant des économies d'échelles ;

ATTENDU que les publications visées sont les bulletins internes et externes, ainsi que la publication *Vivre à Saint-Laurent* ;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser une dépense de 65 000 \$ en faveur du Centre d'impression numérique de la Ville pour l'impression des publications pour l'année 2011.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1113231005 : 62 147,25 \$) :

2430 0010000 304755 01801 014031

ADOPTÉ.

CA11 08 0059

Soumis sommaire décisionnel numéro 1105247014 relatif à une offre de services pour la disposition des CD, DVD et étuis devenus inutiles.

ATTENDU que les CD, DVD et étuis assortis devenus inutiles sont souvent jetés à la poubelle;

ATTENDU que ces articles sont fabriqués de matières recyclables pouvant servir à d'autres usages et être réutilisées sous d'autres formes;

ATTENDU que la firme Targray technologie internationale inc. offre gratuitement à l'arrondissement ses services de recyclage des CD, DVD et étuis assortis pour toute l'année 2011;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'accepter l'offre de services de la firme Targray technologie internationale inc., datée du 20 octobre 2010, pour la disposition des CD, DVD et étuis pour l'année 2011, et ce, sans frais.

ADOPTÉ.

Le 2 février 2011

CA11 08 0060

Soumis sommaire décisionnel numéro 1113231003 relatif au plan des mesures d'urgence pour l'arrondissement.

ATTENDU la politique de sécurité civile pour l'agglomération de Montréal, adoptée en 2006 et exigeant que tout document, décision et intervention en matière de sécurité civile lui soit conforme;

ATTENDU qu'il y a lieu de rendre le Plan d'urgence, de relève et de missions (PURM) de Saint-Laurent conforme à cette politique;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter le plan des mesures d'urgence pour l'arrondissement.

ADOPTÉ.

CA11 08 0061

Soumis sommaire décisionnel numéro 1105247012 relatif à la signature d'une entente de partenariat avec le Comité écologique du Grand Montréal pour la protection, la conservation, la mise en valeur et l'entretien du boisé du parc Marcel-Laurin.

ATTENDU qu'il est primordial de continuer le projet de protection, de conservation et de mise en valeur du boisé du parc Marcel-Laurin pour les générations actuelles et futures et de le maintenir en bon état;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1.- D'autoriser la signature d'une entente de partenariat pour l'année 2011 avec le Comité écologique du Grand Montréal pour la protection, la conservation et la mise en valeur du boisé du parc Marcel-Laurin au coût de 25 000 \$ et pour l'entretien dudit boisé au coût de 34 747 \$.

2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1105247012 : 58 112,25 \$) :

2430 00110000 304704 03001 56590 0000000

ADOPTÉ.

CA11 08 0062

Soumis sommaire décisionnel numéro 1110299003 relatif à une demande de subvention triennale du Musée des maîtres et artisans du Québec pour les années 2011 à 2013.

ATTENDU les critères d'admissibilité du programme des dons, octrois et subventions;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1.- D'autoriser la signature d'une convention avec le Musée des maîtres et artisans du Québec se terminant le 31 décembre 2013 pour le versement d'une subvention triennale de 85 000 \$ par année.

2.- De verser la subvention annuelle de 85 000 \$ pour l'année 2011.

3.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1110299003 : 85 000 \$) :

2430 0010000 304748 07251 61900 016491

ADOPTÉ.

Le 2 février 2011

CA11 08 0063

Soumis sommaire décisionnel numéro 1105247013 relatif à une dépense pour la réalisation du programme Mon école écolo 2011.

ATTENDU le programme Mon école écolo mis sur pied en 2004 dans le but de sensibiliser les jeunes à la propreté urbaine et aux questions environnementales;

ATTENDU que sept écoles ont participé au premier volet et seize au deuxième volet en 2010;

ATTENDU que l'année 2011 a été proclamée *Année internationale des forêts* par l'ONU;

ATTENDU que l'arrondissement offrira une activité de sensibilisation reliée aux arbres aux écoles primaires;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'approuver une dépense de 9 988 \$ pour la réalisation du programme Mon école écolo 2011.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1105247013: 9 988 \$) :

2430 0010000 304748 05803 61900 016491

ADOPTÉ.

CA11 08 0064

Soumis sommaire décisionnel numéro 1100299011 relatif au troisième versement de l'aide financière au Centre Communautaire Bon Courage de Place Benoît, en vertu de la convention, pour l'année 2011.

ATTENDU les critères d'admissibilité du Programme des dons, octrois et subventions actuellement en vigueur;

ATTENDU la résolution numéro CA09 080025 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 6 janvier 2009 et accordant une aide financière de 30 500 \$ pour les années 2009 à 2011 au Centre Communautaire Bon Courage de Place Benoît, et autorisant la signature d'une entente à cet effet;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser le versement de l'aide financière de 30 500 \$ au Centre Communautaire Bon Courage de Place Benoît conformément à la convention, pour l'année 2011.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1100299011: 30 500 \$) :

2430 0010000 304748 05803 61900 016491

ADOPTÉ.

CA11 08 0065

Soumis sommaire décisionnel numéro 1100299012 relatif à une contribution financière à treize organismes locaux en soutien à des projets de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale pour l'année 2011.

ATTENDU la résolution numéro CG09 0039 adoptée par le Conseil d'agglomération à sa séance du 26 février 2009 et approuvant l'entente administrative négociée entre le ministre de l'Emploi et de la solidarité sociale et la Ville de Montréal en matière de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour les années 2009-2010-2011, pour un montant total de 24 M \$ et approuvant la proposition de répartition budgétaire 2009;

Le 2 février 2011

ATTENDU la résolution numéro CG09 0513 adoptée par le Conseil d'agglomération à sa séance du 17 décembre 2009 et approuvant la reconduction de la répartition budgétaire 2009 pour les années 2010 et 2011, notamment pour les budgets réservés aux projets des arrondissements dans le cadre de ladite entente;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'approuver une contribution financière de 261 778 \$ répartie entre les treize organismes locaux suivants en soutien à leurs projets respectifs en lien avec la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale pour l'année 2011 :

ORGANISME	PROJET	MONTANT
Centre des femmes de Saint-Laurent	Femmes en action	12 500 \$
Ressources Jeunesse Saint-Laurent	C@f St-Lo III : formation et insertion de jeunes en difficultés	22 000 \$
YMCA Saint-Laurent	Place aux mamans, activité « Répit entre-Elles »	20 000 \$
Comité logement Saint-Laurent	Intervention de milieu	15 000 \$
Maison des jeunes de Saint-Laurent	360 degrés de créativité	25 000 \$
Centre communautaire Bon Courage de Place Benoît	Pour le bien-être des jeunes	23 000 \$
RAP Jeunesse	Travail de rue	25 000 \$
Accueils au coeur de l'enfance / Centre de pédiatrie sociale	Danser pour grandir	20 000 \$
Maison des familles de Saint-Laurent	Familles au coeur de l'action II	23 000 \$
J'apprends avec mon enfant	Éveil à la lecture et l'écriture (ÉLÉ)	18 000 \$
Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants de Saint-Laurent (CARI)	J'en vie associative	18 000 \$
Centre d'initiatives pour le développement communautaire l'Unité	Projet d'intervention globale	20 152 \$
Corporation culturelle latino-américaine de l'amitié (COCLA)	Vers une autonomie alimentaire à Saint-Laurent	20 126 \$

- 2.- D'approuver les conventions relatives à chacun des organismes et projets soumis.

- 3.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel :

1001.0014000.200123.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.00000 261 778 \$

ADOPTÉ.

CA11 08 0066

Soumis sommaire décisionnel numéro 1102050034 relatif à une demande de subvention du Club de patinage artistique de Saint-Laurent pour la tenue de la 37^e Revue sur glace qui aura lieu à l'aréna Raymond-Bourque, les 16 et 17 avril 2011.

ATTENDU que cette subvention sert à défrayer en partie le coût de location des systèmes techniques, la conception et la réalisation des décors;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'accorder une subvention de 6 000 \$ au Club de patinage artistique de Saint-Laurent pour la tenue de la 37^e Revue sur glace qui aura lieu à l'aréna Raymond-Bourque, les 16 et 17 avril 2011.

Le 2 février 2011

- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1102050034 : 6 000 \$) :

2430 0010000 304748 07189 61900 016490

ADOPTÉ.

CA11 08 0067

Soumis sommaire décisionnel numéro 1110299001 relatif à la contribution financière annuelle 2011 au Centre d'action bénévole et communautaire Saint-Laurent.

ATTENDU la résolution numéro CA09 080024 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 6 janvier 2009 et accordant une subvention annuelle de 14 000 \$ au Centre d'action bénévole et communautaire de Saint-Laurent inc. pour les années 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'accorder la subvention annuelle de 14 000 \$ au Centre d'action bénévole et communautaire de Saint-Laurent inc. pour l'année 2011.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1110299001 : 14 000 \$) :

2430 0010000 304748 05803 61900 016491

ADOPTÉ.

CA11 08 0068

Soumis sommaire décisionnel numéro 1110299002 relatif à une demande de subvention de l'Ensemble vocal de Saint-Laurent pour l'année 2011.

ATTENDU que l'ensemble vocal de Saint-Laurent organise, pour ses membres, des activités hebdomadaires reliées au chant au Centre des loisirs;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'accorder une subvention de 1 000 \$ à l'Ensemble vocal de Saint-Laurent pour l'année 2011.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1110299002: 1 000 \$) :

2430 0010000 304748 05803 61900 016491

ADOPTÉ.

CA11 08 0069

Soumis sommaire décisionnel numéro 1110299004 relatif à une demande de subvention de l'école Le Sommet pour la poursuite des programmes spécialisés en développement scolaire et social.

ATTENDU que cette contribution a pour but de soutenir les divers programmes spécialisés en développement scolaire et social destinés à des étudiants ayant des besoins particuliers;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'accorder une aide financière de 300 \$ à l'école Le Sommet pour la poursuite des programmes spécialisés en développement scolaire et social.

Le 2 février 2011

2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1110299004 : 300 \$) :

2430 0010000 304748 05803 61900 016491

ADOPTÉ.

CA11 08 0070

Soumis sommaire décisionnel numéro 1110299005 relatif à une demande d'aide financière de l'organisme Meals on Wheels pour l'année 2011.

ATTENDU les critères d'admissibilité du Programme des dons, octrois et subventions actuellement en vigueur;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'autoriser un don de 500 \$ à l'organisme Meals on Wheels pour l'année 2011.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1110299005 : 500\$) :

2430 0010000 304748 05803 61900 016491

ADOPTÉ.

CA11 08 0071

Soumis sommaire décisionnel numéro 1110299006 relatif à une demande de subvention de Girl Guides of Canada (Guides du Canada).

ATTENDU les critères d'admissibilité du Programme des dons, octrois et subventions actuellement en vigueur;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'accorder une subvention de 300 \$ à Girl Guides of Canada (Guides du Canada) – District Liesse, Unité 125.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1110299006 : 300 \$) :

2430 0010000 304748 05803 61900 016491

ADOPTÉ.

CA11 08 0072

Soumis sommaire décisionnel numéro 1114019001 relatif à un don à l'organisme OASIS de Saint-Laurent pour l'année 2011.

ATTENDU que la firme Amusements Spectaculaires a tenu une foire d'animation sur le territoire;

ATTENDU que la firme Amusements Spectaculaires verse à l'arrondissement une contribution financière de 1 200 \$ à être donnée à des organismes locaux;

ATTENDU qu'il y a lieu de bonifier le don annuel accordé à l'organisme OASIS de Saint-Laurent qui connaît actuellement des difficultés financières;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser un don de 1 200 \$ à l'organisme OASIS de Saint-Laurent pour l'année 2011.

Le 2 février 2011

2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1114019001 : 1 200 \$) :

2430 0010000 304748 05803 61900 016491

ADOPTÉ.

CA11 08 0073

Dépôt par le directeur d'arrondissement du rapport global sur l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement numéro RCA07-08-0012 sur la délégation de pouvoirs, et ses amendements (sommaire décisionnel 1113984001).

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De prendre acte du rapport global sur l'exercice des pouvoirs délégués entre le 1er et le 28 janvier 2011, incluant les virements de crédits et les demandes de paiement, et les listes des bons de commande de moins de 25 000 \$ et de 25 000 \$ et plus, en vertu du règlement numéro RCA07-08-0012 sur la délégation de pouvoirs, et ses amendements.

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil prie le secrétaire de le déposer aux archives.

ADOPTÉ.

CA11 08 0074

Soumis sommaire décisionnel numéro 1113231001 relatif à la signature d'une lettre d'intention entre la Ville et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour diverses transactions immobilières dans le cadre du projet de construction du Complexe sportif de Saint-Laurent.

ATTENDU la résolution numéro CA10 080970 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance spéciale du 23 décembre 2010 et entérinant le choix du lauréat conformément à la recommandation du jury, soit le consortium Saucier + Perrotte Architectes - Hughes Condon Marler Architects / SNC Lavalin inc. / Agence Ter, paysagistes, urbanistes pour les services professionnels pour la confection des plans et devis et pour la surveillance des travaux de construction du Complexe sportif de Saint-Laurent;

ATTENDU que la Ville souhaite acquérir, au plus tard le 31 décembre 2011, une partie du lot 1 164 727 du cadastre du Québec appartenant à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, d'une superficie approximative de 16 500 mètres carrés, pour y construire le Complexe sportif de Saint-Laurent;

ATTENDU que la Ville s'engage à céder à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, au plus tard le 31 décembre 2011, un lot appartenant à la Ville, d'une superficie approximative entre 11 000 et 14 000 mètres carrés, situé dans le Nouveau Saint-Laurent, soit à l'ouest du boulevard Cavendish, au nord de la rue Claude-Henri-Grignon et au sud du boulevard Henri-Bourassa, pour qu'y soit construite une école;

ATTENDU que la Ville et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys conviennent de différentes transactions immobilières visant notamment à régulariser des titres de propriété, des servitudes et autres droits réels.

ATTENDU que la Ville et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys conviennent que ces échanges et cessions de droits se font sans soulte;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'autoriser la signature d'une lettre d'intention entre la Ville et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour diverses transactions immobilières dans le cadre du projet de construction du Complexe sportif conformément aux modalités inscrites au sommaire décisionnel;
- 2.- D'autoriser le directeur d'arrondissement à signer ladite lettre d'intention.

ADOPTÉ.

Le 2 février 2011

CA11 08 0075

Soumis sommaire décisionnel numéro 1114547001 relatif à une demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 4506, boulevard Henri-Bourassa dans la zone H08-063 du règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage et ayant pour objet la construction d'une habitation unifamiliale isolée empiétant de 1,4 mètre dans la marge avant minimale de 4,5 mètres donnant sur le boulevard Henri-Bourassa et de 1,8 mètre dans la marge avant minimale de 4,5 mètres donnant sur la rue de Londres.

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De reporter ce dossier à une séance ultérieure.

ADOPTÉ.

CA11 08 0076

Soumis sommaire décisionnel numéro 1114547002 relatif à une demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 1154, rue Guertin dans la zone H13-036 du règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage et ayant pour objet de permettre un agrandissement sur la ligne mitoyenne située en cour arrière au lieu d'un agrandissement à une distance minimale de 3,65 mètres de la ligne mitoyenne.

ATTENDU qu'à l'item 5 b) du procès-verbal de la séance tenue le 12 janvier 2011, le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accorder cette dérogation mineure en vertu des dispositions du règlement numéro 1054 sur les dérogations mineures (dossier : DM - 20110102);

ATTENDU que la présente séance publique afin de statuer sur cette demande de dérogation mineure a été dûment convoquée le 15 janvier 2011 dans le journal Les Nouvelles Saint-Laurent;

ATTENDU que les propriétaires des immeubles voisins ne se sont pas objectés à la présente dérogation mineure;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accorder une dérogation mineure pour la propriété située au 1154, rue Guertin dans la zone H13-036 du règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, ayant pour objet de permettre un agrandissement sur la ligne mitoyenne située en cour arrière au lieu d'un agrandissement à une distance minimale de 3,65 mètres de la ligne mitoyenne, tel que représenté sur les documents soumis au Comité consultatif d'urbanisme.

Les travaux donnant effet à cette dérogation mineure doivent être terminés dans un délai d'un an à compter de l'adoption de la résolution du Conseil.

ADOPTÉ.

CA11 08 0077

Soumis sommaire décisionnel numéro 1114547004 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'un nouveau bâtiment unifamilial situé sur le lot 4 450 656 dans le Nouveau Saint-Laurent, développement du golf Challenger dans la zone H07-012 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'à l'item 6. d) de la séance tenue le 12 janvier 2011, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20110103);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

Le 2 février 2011

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'un nouveau bâtiment unifamilial situé sur le lot 4 450 656 dans le Nouveau Saint-Laurent, développement du golf Challenger dans la zone H07-012 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis au Comité consultatif d'urbanisme.

Les matériaux de revêtement de la façade seront la pierre de modèle « Lugano » couleur beige chablis, le soubassement sera recouvert de pierre lisse de modèle « architecturale beige », les murs latéraux et arrière seront en pierre de modèle Luxor de couleur « beige chablis », le tout du fabricant Rinox tandis que la toiture sera recouverte de bardeaux d'asphalte modèle « Mystique » couleur ton de brun du fabricant BP, ou leurs équivalents.

ADOPTÉ.

CA11 08 0078

Soumis sommaire décisionnel numéro 1114547005 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la modification du revêtement extérieur du second étage du bâtiment unifamilial jumelé situé au 1789, rue Guertin dans la zone H13-011 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'à l'item 7. a) de la séance tenue le 12 janvier 2011, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20110105);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la modification du revêtement extérieur du second étage du bâtiment unifamilial jumelé situé au 1789, rue Guertin dans la zone H13-011 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis au Comité consultatif d'urbanisme.

Les matériaux de revêtement de la partie supérieure de la façade sera du clin de type Canexel modèle CED'R VUE de couleur blanche, ou son équivalent.

ADOPTÉ.

CA11 08 0079

Soumis premier projet de règlement numéro RCA08-08-0001-34 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage (sommaire décisionnel numéro 1114152001).

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- d'adopter tel que soumis le premier projet de règlement numéro RCA08-08-0001-34 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.
- 2.- de soumettre, conformément à la loi, le premier projet de règlement à une consultation publique le 21 février 2011, à 19 h, à la Salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, au cours de laquelle le maire ou un autre membre du Conseil qu'il désignera expliquera l'objet et les conséquences de son adoption.

ADOPTÉ.

CA11 08 0080

Soumis projet de règlement numéro RCA08-08-0001-35 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage (sommaire décisionnel numéro 1114152002).

Le 2 février 2011

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- d'adopter tel que soumis le projet de règlement numéro RCA08-08-0001-35 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.
- 2.- de soumettre, conformément à la loi, le projet de règlement à une consultation publique le 21 février 2011, à 19 h, à la Salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, au cours de laquelle le maire ou un autre membre du Conseil qu'il désignera expliquera l'objet et les conséquences de son adoption.

ADOPTÉ.

CA11 08 0081

La conseillère Michèle D. Biron donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera proposé un règlement modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, ayant pour objet de modifier les limites, les usages et les normes applicables dans les zones H12-048 et H12-075 et d'abroger les limites dans la zone C12-047.

Copie du projet de règlement numéro RCA08-08-0001-35 a été transmise aux membres du Conseil dans les délais prévus par la loi.

(Sommaire décisionnel 1104509002)

CA11 08 0082

Soumis le règlement numéro RCA11-08-2 sur les tarifs (sommaire décisionnel numéro 1103231029).

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter tel que soumis le règlement numéro RCA11-08-2 modifiant le règlement numéro sur les tarifs.

ADOPTÉ.

CA11 08 0083

Soumis le règlement numéro 878-36 modifiant le règlement numéro 878 sur la sécurité routière (sommaire décisionnel numéro 1113231004).

ATTENDU qu'à la séance générale du conseil d'arrondissement tenue le 24 janvier 2011, la conseillère Michèle D. Biron a donné avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il serait proposé un règlement modifiant le règlement numéro 878 sur la sécurité routière (CA11 080046);

ATTENDU que les dispositions prévues au 2^{ème} paragraphe de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été respectées;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter tel que soumis le règlement numéro 878-36 modifiant le règlement numéro 878 sur la sécurité routière.

ADOPTÉ.

CA11 08 0084

Soumis sommaire décisionnel numéro 1113950002 relatif à la nomination permanente d'une secrétaire d'unité administrative à la Section de l'environnement de la Division des études techniques, planification et environnement de la Direction des travaux publics.

Le 2 février 2011

ATTENDU les règles de dotation de la Ville et le processus suivi pour le comblement du poste de secrétaire d'unité administrative à la Section de l'environnement de la Division des études techniques, planification et environnement de la Direction des travaux publics;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De nommer madame Stéfanny Royer de façon permanente au poste de secrétaire d'unité administrative (poste numéro 40060) à la Section de l'environnement de la Division des études techniques, planification et environnement de la Direction des travaux publics, à compter de son entrée en fonction, aux salaire et conditions de travail prévus à la convention collective du syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal.

ADOPTÉ.

CA11 08 0085

Soumis sommaire décisionnel numéro 1103950045 relatif à la création de deux postes d'étudiants cols blancs et d'un poste de stagiaire-cadre.

ATTENDU qu'il y a lieu de créer deux postes d'étudiants cols blancs afin d'accueillir deux étudiants français à l'été 2011 dans le cadre des échanges inter-municipalités France-Québec avec la Ville de Mérignac pour l'été 2011;

ATTENDU qu'il y a lieu d'offrir un stage à un étudiant en ressources humaines ou relations industrielles à l'automne 2011 dont les mandats principaux seront de colliger toute l'information relative à la conformité à la Loi sur le développement des compétences et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre ainsi qu'à la conformité de la gestion documentaire en Santé et sécurité du travail (SST);

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- De créer deux postes d'étudiants cols blancs dans le cadre des échanges inter-municipalités France-Québec avec la Ville de Mérignac pour l'été 2011, pour une durée de six semaines.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1103950045) :
2430 0010000 304700 01301 54590 000000 5 775 \$
- 3.- De créer un poste de stagiaire-cadre en relations industrielles/ressources humaines à la Division des ressources humaines de la Direction des services administratifs.
- 4.- D'imputer la dépense aux postes d'affectation suivants (certificat du trésorier – CTA1103950045) :
2430 0010000 304711 01601 51101 085075 9960 6 360 \$
2430 0010000 304711 01601 52101 085070 9960 1 590 \$

ADOPTÉ.

CA11 08 0086

Le bilan annuel 2010 sur l'application du règlement relatif aux pesticides de l'arrondissement de Saint-Laurent est déposé conformément à l'ordonnance visant à rendre applicable le règlement sur l'utilisation des pesticides sur le territoire de l'arrondissement.

Le chef de la Section de l'environnement de la Division des études techniques, planification et environnement de la Direction des travaux publics est autorisé à permettre l'utilisation des pesticides dans tous les cas d'urgence et de danger pour la santé humaine (sommaire décisionnel 1105247011).

Après avoir pris connaissance des autorisations émises, le Conseil prie le secrétaire de transmettre copie du bilan annuel 2010 au Conseil municipal et de le déposer aux archives.

Le 2 février 2011

CA11 08 0087

Dépôt du rapport bimestriel pour les mois de novembre et décembre 2011 du poste de quartier 7 du Service de police de la Ville de Montréal.

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil prie le secrétaire de le déposer aux archives.

CA11 08 0088

La période des affaires nouvelles pour les membres du Conseil débute à 20 h 25

Le conseiller Aref Salem remercie les représentants du CARI St-Laurent qui assistent à la présente séance et encourage les citoyens à faire du bénévolat. Il remercie les employés de l'arrondissement pour leur contribution aux oeuvres de charité. Il invite les citoyens à participer aux Fêtes d'hiver qui auront lieu le dimanche 6 février prochain au parc Bourbonnière.

La conseillère Michèle D. Biron remercie monsieur François Lapalme et son équipe pour les opérations de déneigement des derniers jours.

Le maire Alan DeSousa souligne les nombreux projets en cours à l'arrondissement.

CA11 08 0089

Deuxième période de questions du public, de 20 h 30 à 20 h 50

Les personnes dont les noms suivent ont posé des questions :

Monsieur Evan Ikpalan, du 5963, rue Marquette, Montréal :

- Que fait l'arrondissement pour les jeunes familles immigrantes qui veulent investir et rester?

Réponse (Alan DeSousa) : il y a beaucoup d'entreprises sur le territoire, de nouveaux développements résidentiels et une politique familiale. On est reconnu pour notre qualité de vie et pour la qualité de nos services.

Madame Élise Rossi, du 2692, rue de l'Écu :

- Suivi du prolongement de Cavendish.

Réponse (Alan DeSousa) : tous les efforts sont faits avec le central pour respecter l'échéancier et l'ouvrir pour septembre 2011.

- Terrain possible pour une école primaire à l'ouest de Cavendish.

Réponse (Alan DeSousa) : tout n'est pas finalisé, mais on est en train d'identifier des solutions appropriées.

Citoyen du 5963, rue Marquette, Montréal :

- Comment comparer Saint-Laurent avec les autres arrondissements au niveau de la criminalité?

Réponse (Alan DeSousa) : une étude a démontré un faible taux de criminalité (le commandant LaPenna complète la réponse)

CA11 08 0090

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 20 h 50.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire